

Formation diplômante BREVET DE MAÎTRISE Coiffure

OBJECTIF

Obtenir un diplôme de niveau III (équivalent Bac+2, inscrit au RNCP*) pour valider la reconnaissance officielle de ses compétences professionnelles, l'aptitude à manager et gérer une entreprise, la qualification comme Maître d'Apprentissage et le titre de Maître artisan.

PUBLIC

Chef d'entreprise, salarié, conjoint collaborateur du secteur artisanal.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formateurs spécialisés de l'entreprise artisanale
Modules capitalisables

PRÉ-REQUIS

Titulaire du BP Coiffure.

EVALUATION

Évaluations des acquis en cours de formation
Examens à la fin de chaque module de formation

PROGRAMME

6 modules généraux, 1 module professionnel

Entrepreneuriat : 49 heures

Objectif : Maîtriser l'environnement de l'entreprise pour contribuer à son développement.

Commercial : 56 heures

Objectif : Définir l'organisation commerciale et la stratégie de l'entreprise.

Gestion économique et financière : 84 heures

Objectif : Comprendre le fonctionnement économique d'une entreprise artisanale, savoir analyser la situation financière et anticiper ses évolutions.

Gestion des ressources humaines : 56 heures

Objectif : Comprendre le fonctionnement RH de l'entreprise et savoir réagir face à des situations complexes.

Formation et accueil de l'apprenant : 42 heures

Objectif : Maîtriser la fonction de maître d'apprentissage, accueillir et intégrer l'apprenti au sein de son entreprise, bien connaître la réglementation.

Communiquer à l'international : 42 heures

Objectif : Communiquer en anglais avec des clients, des partenaires et des fournisseurs à l'écrit et à l'oral.

Module professionnel : 120 heures

Objectif : Renforcer les compétences techniques indispensables à la réalisation de prestations ou de créations de haut niveau.